



## Informations à destination des parents

### Précisions sur le service municipal rendu à la rentrée 2015 dans les écoles pessacaises

La qualité du service périscolaire à Pessac demeure inchangé à la rentrée 2015 (accueil périscolaire du matin et du soir, et ateliers éducatifs)

→ **les normes d'encadrement (1 adulte pour 10 enfants en maternelle, 1 adulte pour 14 enfants en élémentaire) sont maintenues**, permettant ainsi de concilier la sécurité des enfants et la qualité des activités proposées.

→ **les enfants sont pris en charge par du personnel qualifié**, dans le respect de l'arrêté du 9 février 2007 modifié et des exigences de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale – DDCS - (50 % minimum de l'effectif en animateurs qualifiés – BAFA ou diplômes équivalents -, 30 % maximum de stagiaires BAFA, 20 % maximum de non-diplômés présentant les compétences requises)

→ **un projet pédagogique centré autour de l'enfant**, décliné au niveau de la Ville pour les ateliers éducatifs et au niveau de chaque structure, pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.

→ Comme cela existe déjà depuis de nombreuses années sur les centres de loisirs à travers le « Temps + » pris en charge par les professionnels de l'animation, **des temps supplémentaires de prise en charge des enfants, temps-relais, distincts de l'accueil périscolaire, sont proposés aux familles à la rentrée 2015 :**

- le relais-garderie soir, uniquement en maternelle : 16h à 16h30
- le relais-garderie du mercredi midi dans toutes les écoles : 11h30 - 12h30

→ **Le nouveau positionnement des ateliers maternelle et élémentaire permet à la Ville de limiter le recours aux petits contrats, de réduire la précarité de l'emploi et ainsi de stabiliser les équipes intervenant auprès des enfants.**

Les services proposés à la rentrée 2015 ont ainsi été structurés collectivement avec le souci permanent d'assurer une continuité et une cohérence éducative pour les enfants pessacais.